

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



La bourgmestre Fabienne Winckel (r-s) détaille la teneur des travaux. © D.L.

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR



« Une campagne de fouilles

RUGBY - D.L.

Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



Revue de presse du lundi 20 avril 2026

ROMAIN SCHREVENIS

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont entraîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiet. Il y avait une vraie sérénité dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



Ca s'annonce compliqué pour les CPAS... © D.L.

Qua
prév
chai
nées
gouv
pas
prov
pas
tion

DH | **LES**
SPORTS⁺



Cadmium : une pollution discrète qui refait surface dans l'assiette

■ Les zones historiquement marquées par des activités industrielles sont les plus préoccupantes © JEAN LUC FLEMAL

L'Afsca a mené des analyses dans les zones à risque et certains taux sont particulièrement inquiétants.

En Belgique, une problématique environnementale ancienne refait parler d'elle: la présence de cadmium dans les sols agricoles. En 2025, l'Afsca a mené une campagne de contrôle ciblée sur des légumes cultivés dans des zones historiquement marquées par des activités industrielles. Les résultats, bien que limités, confirment une réalité préoccupante: certains territoires restent plus exposés que d'autres à la contamination par les métaux lourds

L'enquête s'est concentrée sur des cultures situées dans des régions où les sols sont soupçonnés d'être contaminés, notamment le long du sillon Sambre-et-Meuse, autour de Liège, dans la province de Namur et dans le Pays de Herve. Sur les 48 échantillons de légumes analysés, 12 dépassaient les seuils légaux en cadmium: un en Flandre, mais surtout 11 en Wallonie.

Même si cette étude reste exploratoire, elle met

en évidence un risque accru dans certaines zones où l'héritage industriel continue d'imprégner les sols. Mines, sidérurgie et autres activités passées ont laissé des traces durables, invisibles à l'œil nu mais bien présentes dans la chaîne alimentaire.

Le cadmium est un métal lourd naturellement présent dans l'environnement, mais dont les concentrations peuvent être amplifiées par l'activité humaine. Absorbé par les

plantes, dont les légumes et les céréales, il peut ensuite être ingéré par l'homme. À faible dose mais de manière répétée, il s'accumule dans l'organisme, en particulier dans les reins, et peut provoquer des troubles à long terme.

■ Préoccupation sanitaire

Cette capacité d'accumulation rend le cadmium particulièrement préoccupant du point de vue sanitaire. Contrairement à une intoxication aiguë, ses effets sont progressifs et difficiles à détecter à court terme.

Face à ces risques,

l'Union européenne a abaissé en 2021 les teneurs maximales autorisées en cadmium dans les denrées alimentaires. Depuis, l'Afsca observe une légère mais constante augmentation des dépassements dans certaines productions locales, notamment maraîchères.

Cependant, les autorités se veulent rassurantes. Sur les 1559 échantillons analysés en 2024 dans le cadre des contrôles habituels, 99% respectaient les normes. *"Il n'y a pas de problème structurel concernant les légumes sur le marché belge"*, souligne Aline Van den Broeck, porte-parole de l'agence. Elle rappelle que le risque étant lié à une exposition prolongée, la diversification alimentaire reste une mesure de précaution essentielle.

■ Responsabilité partagée

Au-delà du constat, la gestion du risque repose sur une coordination étroite entre autorités publiques et secteur agricole. À la suite de cette enquête, l'Afsca a réuni les acteurs régionaux, sanitaires et agricoles afin de définir des actions concrètes.

L'objectif est double: limiter le transfert du cadmium du sol vers les cultures et accompagner les producteurs concernés. Car, comme tous les acteurs de la chaîne alimentaire, les maraîchers ont la responsabilité de garantir la sécurité de leurs produits. Cela implique d'intégrer les risques liés à la contamination des sols dans leur système d'auto-contrôle.

Le cadmium s'infiltré notamment dans les reins.

La question du cadmium illustre plus largement les défis liés à la pollution héritée des activités industrielles. Longtemps invisibles, ces contaminations réapparaissent à la faveur de normes plus strictes et de contrôles plus ciblés.

Si la situation globale reste sous contrôle, ces résultats rappellent que la qualité des sols est un enjeu de santé publique à long terme.

Et que, de la terre à l'assiette, la vigilance reste de mise.

Vincent Schmidt



■ Les maraîchers ont la responsabilité de garantir la sécurité de leurs produits. © SHUTTERSTOCK

Seneffe décroche une troisième étoile au label "Commune sportive"

SENEFFE

La commune a obtenu un score de 86 %. De nouveaux projets sont sur les rails dont un nouveau terrain de foot synthétique au FC Snef.

La commune de Seneffe a obtenu la troisième étoile du label "Commune sportive", décerné par l'ADEPS, atteignant ainsi le niveau maximal de cette reconnaissance dédiée au développement du sport au niveau local.

Après une première distinction en 2021, suivie d'une deuxième en 2022, la commune franchit une nouvelle étape avec un score supérieur à 80 %, précisé à 86 % par l'échevin des sports, Emmanuel Cogghe. Cette progression traduit les efforts réalisés ces dernières années, notamment en matière d'infrastructures, de diversification de l'offre sportive et d'accessibilité pour différents publics.

Pour l'édition 2026, 94 communes ont participé à l'appel à candidatures organisé par l'ADEPS. Seneffe se distingue en obtenant le meilleur résultat dans la catégorie des communes de 10 000 à 20 000 habitants.

Beaucoup d'infrastructures

Plusieurs critères ont été pris en compte dans l'évaluation, parmi lesquels l'organisation d'événements tels que la cérémonie des Mérites sportifs, visant à valoriser les clubs et les sportifs locaux, ainsi que la diversité des infrastructures disponibles. La commune dispose notamment

d'équipements tels qu'un pump-track, un skatepark, des terrains de pétanque et des espaces multisports.

Valable pour une durée de trois ans, cette distinction met en évidence l'implication des autorités locales, mais aussi celle du tissu associatif et des bénévoles engagés dans la promotion du sport.

L'offre sportive locale couvre un large éventail de disciplines, allant des sports nautiques et équestres aux sports collectifs. *"La salle omnisports d'Arquennes accueille régulièrement différentes activités, notamment le tennis de table, le basket, le futsal et le karaté. Le club de tennis compte plus de 300 membres, tandis que le club de football reste très fréquenté. Le club d'aviron célèbre, quant à lui, son cinquantième anniversaire cette année"*, indique l'échevin des sports.

La commune prévoit par ailleurs de nouveaux investissements. Des travaux de rénovation de la buvette du club omnisports sont annoncés pour l'été, tandis que deux demandes de subsides ont été introduites: l'une pour la création d'un terrain de football synthétique, l'autre pour la construction d'un nouveau club-house pour le club de tennis.



UNE EXPLOITATION DE 1800 PORCS EN PROJET SUR UN ANCIEN SITE DÉSAFFECTÉ À HORRUES

Une enquête publique est en cours à Horrues autour d'un projet de reconstruction complète d'un site porcin. L'objectif est de remplacer plusieurs bâtiments vétustes par une nouvelle porcherie d'engraissement pouvant accueillir 1800 porcs.

CEDRIC LOBELLE

Depuis le 7 avril, une enquête publique est ouverte à propos d'une demande de permis unique introduite pour une exploitation située à Horrues. La procédure se poursuivra jusqu'au mercredi 22 avril. Le dossier prévoit la réfection complète d'un ancien site porcin.

Le projet, situé au n°12B, chemin du Bois de Steenkerque, prévoit la démolition des bâtiments existants (quatre anciennes porcheries, trois remises et une annexe de stockage, dont l'état général est jugé dégradé.) et la reconstruction d'une nouvelle exploitation. Le promoteur vise une capacité maximale de 1807 porcs d'engraissement.

UN SEUL BÂTIMENT POUR TOUS LES REMPLACER

Les bâtiments actuels sont considérés comme vétustes, obsolètes, avec des problèmes d'humidité, de ventilation insuffisante, d'absence d'isolation et même la

présence d'amiante dans certaines toitures. Ce que confirme l'échevin de l'Urbanisme Vincent Host (Les Engagés). « Le site actuel n'est plus exploité et on est face à des bâtiments anciens qui se dégradent. L'idée, ici, est de remplacer tout cela par une



« À ce stade, je peux y voir un projet compatible avec l'affectation du lieu. Mais nous devons encore étudier le dossier dans ses détails »

Vincent Host
ÉCHEVIN DE L'URBANISME

exploitation neuve. L'objectif affiché est aussi d'assainir le site. »

Le futur unique bâtiment serait une porcherie d'engraissement entièrement reconstruite. Le projet a d'ailleurs déjà été revu.

UNITÉ D'ENGRASSEMENT, PAS D'ÉLEVAGE

Sa longueur a été réduite de 63 mètres à 58 mètres. À l'intérieur, il est prévu 144 logettes, dont cinq destinées à l'infirmerie ou à la quarantaine qui seraient réparties par compartiments afin de limiter la propagation de maladies d'une zone à l'autre. Chaque logette offrirait 10,5 m² et accueillera 12 à 13 porcs. Selon le dossier, cela

permettrait de rester au-dessus de la surface minimale réglementaire par animal : 0,8 à 0,9 m² par porc entre 85 et 110 kg, au lieu de la norme de 0,65 m².

Autre élément marquant : le projet ne concerne que de l'engraissement. Il ne s'agit pas d'un élevage proprement dit. Les animaux seraient hébergés à l'intérieur, sur caillebotis, avec fosse sous le bâtiment. Le lisier serait ensuite valorisé sur les terres de l'exploitant. Une prise d'eau souterraine existante serait utilisée pour l'abreuvement des porcs et le nettoyage.

Pour Vincent Host, le site lui-même plaide en faveur

d'une certaine cohérence urbanistique. « On est vraiment à l'extrémité d'Horrues, quasiment sur Silly. C'est une zone agricole, avec très peu d'habitations. À ce stade, je peux y voir un projet compatible avec l'affectation du lieu. Mais nous devons encore étudier le dossier dans ses détails », explique l'échevin.

ET LA MOBILITÉ, LES ODEURS ?

Le dossier mentionne encore de nouvelles voiries internes d'accès. Les manœuvres des camions et l'attente se feraient sur la voirie propre au site. « La mobilité liée à l'activité est un point d'attention important pour nous : quel charroi, quelle fréquence de transport pour les porcs arrivants et sortants ? » s'inter-

roge Vincent Host. Le dossier d'urbanisme évoque surtout un trafic agricole régulier : un camion d'aliments par semaine, des rotations de porcelets (deux camions) vers l'exploitation et de porcs vers l'abattoir (huit à neuf camions) environ 2,8 fois par an, dans les deux cas. Sans oublier l'évacuation du lisier en trois périodes autorisées.

Quant aux risques d'odeurs, une étude olfactive a révélé que les valeurs sont respectées pour les habitations situées à plus de 100 mètres, mais signale un voisin en limite directe de propriété, trop proche pour une modélisation précise. C'est ce qui a conduit à revoir le projet : ventilation par neuf cheminées verticales et bâtiment reculé de cinq mètres. ■



À g., le nouveau projet ; à d., l'exploitation existante à déconstruire. © D.R.



La future porcherie serait entièrement reconstruite. © D.R.



Exemple de logette sur callebotis béton. © D.R.



Sauf côté voirie d'entrée, la végétation masquera l'exploitation. © D. Claes

MOYENS DE PAIEMENT SUR LES FESTIVALS

CASHLESS : L'ORGANISATEUR DU RONQUIÈRES FESTIVAL RÉPOND AU MINISTRE



Au bas mot, 70.000 spectateurs sont attendus les 7, 8 et 9 août prochains. © David Claes

À l'approche de l'été, le ministre Rob Beenders (Vooruit) et Testachats haussent le ton contre certaines pratiques de paiement jugées abusives dans les festivals. « Nos règles sont claires et transparentes » réaffirme pour sa part Jean-François Guillin, co-organisateur de l'événement. « Pour cette 14^e édition, nous gardons le même système cashless, à la fois rapide et sans frais ». Explications...

MARTINE PAUWELS

Le ministre fédéral en charge de la Protection des consommateurs vient de procéder à une piqûre de rappel : « Les événements qui, dès cette saison estivale, ne respecteront pas les règles en matière de paiement risqueront des amendes effectives. Il est inacceptable que des gens perdent de l'argent à la fin d'un festival parce qu'ils ne peuvent pas récupérer la somme qui se trouve sur leur bracelet en raison d'un remboursement peu clair ou inutilement compliqué », déclare Rob Beenders.

Et d'ajouter que lors de la dernière saison des festivals, « de nombreux manquements et infractions ont été constatés par l'Inspection économique, qui avait mené des contrôles lors de 13 événements.

« UN EURO CRÉDITÉ, C'EST UN EURO DISPONIBLE »

Interrogé à ce sujet, Jean-François Guillin (l'un des co-organisateurs historiques du Festival de Ronquières) affiche une totale sérénité : « Le festival utilise toujours le même système cashless que les années précédentes,

basé sur un bracelet rechargeable. Les festivaliers peuvent y charger librement le montant souhaité, même des petites sommes comme 1 € ou 7,50 €, soit via une application, soit sur place. Ce système est particulièrement rapide et efficace, car il ne dépend pas du wifi : la puce du bracelet est directement re-



« Nous garantissons un remboursement facile sur les bracelets et l'absence de frais sur tout paiement »

Jean-François Guillin
ORGANISATEUR RONQUIÈRES FESTIVAL

liée au système interne, ce qui permet un paiement instantané. »

L'organisateur insiste sur l'avantage organisationnel majeur d'un tel fonctionnement : « Cela permet d'éviter la manipulation

d'argent liquide, surtout dans un contexte où environ 90 % du personnel est bénévole, ce qui rend nécessaire un système sécurisé et fiable pour les recettes. Je précise et j'insiste sur le fait qu'aucun frais n'est appliqué, ni lors du chargement du bracelet ni lors du remboursement du solde. Ainsi, un montant de 50 € crédité correspond exactement à 50 € disponibles. »

REMBOURSEMENTS DES TICKETS : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les festivaliers ont en outre pas mal de temps pour se faire rembourser : « Cela reste possible endéans un délai de plusieurs semaines, approximativement un mois après le festival. La procédure est simple : il suffit d'encoder le code du bracelet pour récupérer directement l'argent sur son compte. »

Seule limite : un minimum de 3 € est requis pour demander un remboursement. En dessous de ce seuil, l'organisateur explique que la multiplication des petites transactions représenterait une charge importante en temps et en gestion, « mais une alternative très simple permet de contourner cet inconvénient : les festivaliers peuvent

recharger 1 € ou 2 € supplémentaires pour atteindre ce seuil et demander ensuite le remboursement de l'intégralité de la somme. Je précise que toutes ces règles sont clairement communiquées et expliquées via les supports d'information du festival et sur place. »

Concrètement, si les transactions se font désormais de manière électronique à plus de 99 %, Jean-François Guillin rappelle que le Ronquières Festival se conforme malgré tout à la législation belge en laissant la possibilité de payer en liquide. En ce qui concerne les tickets d'entrée, des remboursements restent possibles en cas de force majeure, à condition de fournir un justificatif témoignant d'une impossibilité à la fois grave et imprévisible, par exemple un accident, les certificats médicaux délivrés faisant alors foi. Ou encore, un décès, preuve à l'appui.

« Nous avons déjà accédé à ce type de demande dans des cas exceptionnels, mais nous refusons les motifs jugés non valables. Par ailleurs, les festivaliers peuvent aussi revendre leurs billets en cas d'empêchement, notamment via les ré-

seaux sociaux. Dans la plupart des cas, il y a moyen de récupérer sa mise. Sinon, faites cadeau du billet à quelqu'un que vous aimez... »

SHIRO KURO FINALISTE DU TREMPLIN!

Pour cette 14^e édition, prévue les 7, 8 et 9 août, environ 70.000 personnes sont attendues. Les billets resteront disponibles à la vente jusqu'au jour même, dans la limite des places restantes, sachant qu'environ 60 % des pass trois jours ont déjà été vendus. Côté programmation, l'affiche est quasiment complète. La finale du Tremplin Ronquières Festival 2026 s'est tenue ce samedi au Rockerill de Charleroi. Sur les six finalistes qui se sont affrontés, c'est ShiroKuro qui a été plébiscité par les votes du public. ShiroKuro (Blanc-Noir en japonais) est un trio d'Indie Pop-Rock basé à Liège, se revendiquant de la lignée directe de groupes tels que Foals, London Grammar ou Two Door Cinema Club. Le groupe lauréat aura donc l'opportunité d'ouvrir une des scènes du festival de Ronquières, probablement le dimanche. ■

Le ville lance un appel aux coachs pour son programme Sport sur ordonnance

La Ville du Roeulx recherche des coachs sportifs dans le cadre du dispositif «Sport sur ordonnance», avec un démarrage prévu en septembre 2026. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 24 avril.

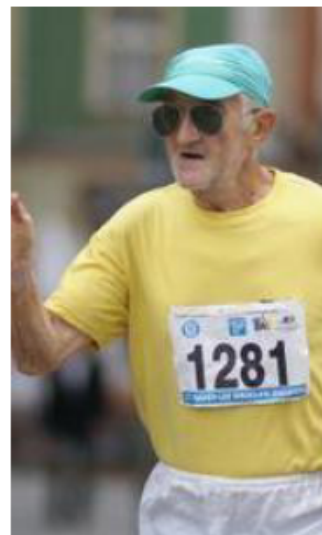
Ce programme vise à encadrer des séances collectives destinées à des personnes sédentaires ou atteintes de pathologies chroniques, afin de favoriser une reprise d'activité physique adaptée.

Les profils recherchés doivent disposer d'un diplôme en éducation physique, coaching sportif, kinésithérapie ou sciences de la

motricité. Les candidats doivent également résider dans l'entité du Roeulx ou y exercer une activité professionnelle régulière en lien avec ces qualifications.

L'engagement demandé correspond à une disponibilité d'une heure trente par semaine entre septembre et décembre 2026, ainsi qu'à la participation à une formation obligatoire d'une demi-journée, organisée le 18 mai 2026 par l'ASBL Sport sur ordonnance. ■

À noter : Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature via leroeulx.be.



Pour remobiliser les personnes sédentaires. © Pexels illustration

Une conférence pour mieux comprendre le burn-out dans le monde agricole

Une conférence consacrée au burn-out dans le monde agricole se tiendra le jeudi 23 avril à Braine-le-Comte. L'objectif est d'apporter des outils pour mieux appréhender cette problématique.

Organisée à l'Hôtel de Ville, cette rencontre abordera les difficul-

tés liées à un métier exigeant, où les contraintes peuvent rendre difficile le

maintien d'un équilibre. Elle proposera des pistes concrètes pour comprendre les mécanismes du burn-out et agir.

La conférence sera animée par Frédéric Rober, coach

spécialisé dans l'accompagnement du burn-out et des transitions professionnelles. L'événement, gratuit, débutera à 20h et se déroulera au premier étage de l'Hôtel de Ville. ■



Les fermiers sont soumis à beaucoup de pressions. © Pexels (Illust.)

À noter : plus d'informations sur le site de ville de Braine-le-Comte.

Lancement d'une nouvelle brocante mensuelle pour dynamiser le marché du vendredi !

La commune de Marche-lez-Écaussinnes met en place une brocante mensuelle afin de renforcer l'attractivité de son marché du vendredi après-midi. L'initiative débutera dès ce printemps sur la place du marché.

Porté par l'échevin du Commerce Bernard Rossignol et soutenu par le bourgmestre Sébastien Deschamps, le projet

vise à redynamiser la vie locale et à stimuler la fréquentation du marché hebdomadaire. La brocante se tiendra chaque troisième vendredi du mois, d'avril à septembre.

tractif», explique Bernard Rossignol, qui souhaite encourager les échanges et valoriser le commerce local. Le bourgmestre Sébastien Deschamps souligne de son côté l'importance du marché du vendredi pour la commune. «En y associant une brocante mensuelle, nous renforçons son rôle de point de rencontre et contribuons à soutenir l'activité économique locale», indique-t-il.

L'événement s'appuiera sur un règlement communal spécifique afin d'encadrer son organisation et garantir des conditions équitables pour les participants. La commune invite exposants et visiteurs à participer à ce nouveau rendez-vous.

Une mesure parmi d'autres pour soutenir l'activité économique locale

Elle viendra compléter l'offre existante en proposant une animation supplémentaire autour des commerces ambulants et des objets de seconde main. «Cette initiative vise à redonner un nouvel élan à notre marché, en créant un rendez-vous régulier et at-



L'échevin du commerce Bernard Rossignol © David Claes



Exposants et visiteurs bienvenus. © Pexels illustration

SOCIAL



LE TRAVAIL REPRENDRA PROGRESSIVEMENT DÈS CE LUNDI CHEZ BPOST

Ce lundi, le travail chez bpost reprendra dans une série de bureaux wallons mais le préaccord de jeudi doit encore être confirmé et accepté.

Jeudi dernier, on en était resté à un préaccord entre direction et syndicats de bpost. Ce qui n'avait pas empêché la grève de se poursuivre ce vendredi. Qu'en sera-t-il ce lundi ? Certains bureaux vont reprendre le travail, même si cette reprise sera encore fragile, d'autres poursuivront le mouvement.

Rappelons donc les points principaux du préaccord : la majorité des services finiront vers 17h (et pas à 18h, comme souhaité par bpost), le maintien du titulariat des tournées est garanti, garantie de services complets sur 5 jours à horaire fixe (pas de changement au jour le jour, donc), éviter au maximum la sous-traitance externe en constituant un pool interne, augmentation de 2€ des chèques repas, qui passeraient donc à 10 euros.

Dans sa communication (très prudente), bpost disait espérer aboutir à un accord pour le 30 avril. Mais pour le reste, on marche sur des œufs. C'est qu'une grève de trois semaines, c'est long. C'est long aussi pour les travailleurs de la poste qui sentent que le grand public voudrait lui aussi que ça s'achève. Il ne serait pas impossible, d'ailleurs, que certains courriers soient distribués (courriers officiels, immatriculation de véhicule, factures, par exemple),

même dans certains bureaux en arrêt de travail, dès ce début de semaine. Ça s'est déjà vu par le passé.

Durant tout ce week-end, les contacts se sont multipliés, discrètement, entre délégués syndicaux et « la base ». Une base qui avait déjà été consultée vendredi. Certains bureaux vont donc reprendre le travail. On nous parle de 20 à 30 % de reprise partielle. « La clé, c'est l'entreprise elle-même », nous dit Grégory Vandersmissen, délégué principal CSC. « Beaucoup de travailleurs n'ont plus confiance dans l'entreprise. En février de l'an passé, des engagements avaient été pris en matière de bien-être au travail, notamment pour les plus âgés. Ces promesses n'ont pas été respectées. Il reste des zones d'ombre dans les cinq points de l'accord. »

REPRISE DES DISCUSSIONS

Ces lundi et mardi après-midi, les discussions vont reprendre entre le CEO de bpost, Chris Peeters, et cinq responsables syndicaux, sous la houlette des deux conciliatrices envoyées par le SPF Emploi. L'idée serait de finaliser vendredi, s'il y a un accord des travailleurs. En fonction du déroulement de ces discussions, le travail pourrait complètement reprendre dès le milieu de cette semaine.

Mais on n'en est pas là et,

côté syndical, on reste très prudent et peu bavard. Quant au courrier, lui, il

”

« La clé, c'est l'entreprise elle-même. Beaucoup de travailleurs n'ont plus confiance dans l'entreprise »

Grégory Vandersmissen
DÉLÉGUÉ PRINCIPAL CSC

continue de s'accumuler. C'est ainsi que bpost a loué les anciens locaux de Cater-

pillar, à Gosselies, qui est plein comme un œuf, selon ce que l'on nous a rapporté. Dès lors, combien de temps faudrait-il pour apurer le retard de distribution ? « Plusieurs semaines », a-t-on écrit samedi. Grégory Vandersmissen se montre relativement optimiste : « Une fois que ça reprend, je dirais qu'il faudrait compter une semaine ou deux pour apurer le retard », nous dit-il. « Avec l'aide d'intérimaires et peut-être d'étudiants. Vous savez, la poste, ce sont des personnes de grande qualité. » ■

LES SALAIRES AUGMENTENT PLUS VITE QUE PRÉVU EN BELGIQUE... ET CE N'EST PAS FINI !

Une nouvelle qui fera forcément plaisir à votre portefeuille. De nombreux secteurs sont concernés.

Les salaires devraient augmenter dans plusieurs secteurs dans les mois à venir, sous l'effet de l'indexation liée au coût de la vie, comme l'a récemment annoncé le Bureau fédéral du Plan. Mais il y a une autre bonne nouvelle, qui concerne de nombreux Belges ! Selon Stijn Baert, spécialiste belge de l'emploi, cette hausse pourrait être plus forte que prévu ! L'inflation évolue en effet plus rapidement qu'anticipé.

LA GUERRE EN IRAN, ENCORE ET TOUJOURS

« Oui », confirme l'expert auprès de nos confrères de HIN. « Les prévisions ont été revues à la hausse. Avant la guerre en Iran, on s'attendait à une année 2026 relativement stable, avec une inflation autour de 2 %. » Désormais, elle pourrait dépasser les 3 % dès avril et même franchir les 4 % à l'automne. « Un tel niveau n'a plus été atteint depuis août 2023 », ajoute-t-il.

Cette situation reste toutefois incertaine et dépend largement du contexte international. « Si le conflit se prolonge,

les prévisions pourraient encore être revues à la hausse. L'inflation, c'est comme le dentifrice : une fois sorti du tube, difficile de l'y faire rentrer ». Concrètement, certains secteurs devraient voir leurs salaires augmenter d'environ 2 % dès le mois de mai, notamment dans l'industrie chimique, le commerce indépendant ou l'agroalimentaire. Ces hausses concernent les sec-

”
« L'inflation, c'est comme le dentifrice : une fois sorti du tube, difficile de l'y faire rentrer »

Stijn Baert
EXPERT EMPLOI

teurs qui appliquent une indexation dès que le coût de la vie progresse de 2 %, mais pas nécessairement au même moment que le secteur public. Un changement important interviendra toutefois le 1^{er} juin avec l'introduction de l'« in-



Ne nous réjouissons pas trop vite tout de même... © Canva Image / iStock

dex en centimes ». « Les salaires supérieurs à 4.000 euros brut ne seront plus entièrement indexés », explique Stijn Baert. « Si l'indexation est de 2 %, une personne gagnant 4.000 euros recevra 80 euros supplémentaires. Et toute personne gagnant plus de 4.000 euros recevra également 80 euros supplémentaires. Pas plus ». En juillet, d'autres secteurs seront concernés par des hausses, mais plus limitées (environ 0,8 %), notamment dans la construction ou certaines activités techniques. « Dans ces cas-là, les salaires sont indexés chaque trimestre, ce qui réduit l'ampleur de l'augmentation »,

précise l'expert. D'autres secteurs, comme le nettoyage ou l'imprimerie, pourraient bénéficier d'une hausse un peu plus élevée, car leur indexation est semestrielle.

RÉACTIONS EN CHAÎNE

Dans la construction métallique, l'augmentation annuelle prévue est plus importante, autour de 2,54 %, avec un système mixte combinant montant fixe et pourcentage. Du côté du secteur public, le mécanisme reste lié à l'indice pivot : les salaires augmentent de 2 % chaque fois que l'indice de santé dépasse un certain seuil. Cet indice exclut notamment les prix du carburant, pourtant en forte

hausse.

Pourquoi alors cette flambée des prix se fait-elle ressentir malgré tout ? « L'économie fonctionne en chaîne », rappelle l'expert. « L'énergie est nécessaire pour produire et transporter les biens. Si les prix du pétrole et du gaz augmentent, cela finit par se répercuter sur l'ensemble des produits ».

À cela s'ajoute une « prime de risque » : face aux incertitudes, certains acteurs paient plus cher pour sécuriser leurs approvisionnements, ce qui alimente encore la hausse des prix. « Le coût de la vie augmente donc plus rapidement que le montant des salaires », conclut-il. ■

Nicolas Martin réagit aux propos de Jacqueline Galant : « Le cancre qui fait la leçon »

Suite à l'interview de la ministre dans nos colonnes, Nicolas Martin, bourgmestre de Mons, dénonce des « contre-vérités » et défend le bilan de sa ville, chiffres à l'appui.

NICOLAS ZINQUE

Ce 18 avril, la ministre wallonne Jacqueline Galant (MR) tenait (entre autres) ces propos dans notre journal : « On n'a pas de leçon à recevoir du Parti Socialiste, parce que, quand on voit leur bilan, et notamment dans les grandes villes... ». Elle évoquait notamment le taux d'emploi à Mons (« Une personne sur trois ne travaille pas »). De quoi faire bondir Nicolas Martin, bourgmestre de Mons (PS).

Si le chiffre avancé est juste, le maieur insiste sur la nécessité de distinguer les indicateurs. « Il faut faire la différence entre le taux d'emploi et la capacité à créer de l'emploi », explique-t-il.

Et de défendre le bilan de sa ville : « Mons, pendant les dix dernières années, est la ville qui a créé le plus d'emplois en Wallonie ». Il avance le chiffre de 7.000 emplois nets créés, salariés et indépendants confondus. « Les grandes villes concentrent les difficultés sociales. Avec 4.000 logements publics à Mons, on accueille des profils plus fragiles. Cela a évidem-

ment un impact sur le taux d'emploi », analyse-t-il.

Plus largement, Nicolas Martin critique « un dénigrement systématique des grandes villes ».

« Je trouve ça fort de café de la part de Jacqueline Galant de venir faire la leçon sur le sujet, parce que sa commune, à Jurbise, ne crée absolument

”

« Sa commune, Jurbise, ne crée absolument pas d'emplois »

Nicolas Martin

pas d'emplois. Tout ce qu'elle fait, c'est bénéficier de la dynamique économique de Mons pour que ses habitants aillent chercher des emplois, reviennent habiter à Jurbise dans des maisons quatre façades qui coûtent en moyenne 400.000€ qui leur permettent de payer des impôts très élevés à Jurbise. »

« Une commune », poursuit-il, « qui n'a quasiment aucune charge financière, puisque la plupart des grandes écoles,

des infrastructures sportives ou culturelles sont situées à Mons, et donc payées par la Ville de Mons au profit de ses citoyens également. Et d'asséner : « On a vraiment l'impression que c'est le cancre qui fait la leçon aux meilleurs élèves. »

SUBSIDES ET NEUTRALITÉ

Le maieur montois porte par ailleurs des accusations lourdes à l'encontre de Jacqueline Galant, ministre wallonne des Infrastructures sportives : il affirme que plusieurs dossiers sportifs montois (comme le hall omnisports des Grands Prés) pourraient ne pas obtenir de subsides pour une question politique, évoquant même un « boycott

complet sur les dossiers de la Ville de Mons ». Enfin, le bourgmestre réagit aux propos sur la neutralité dans la fonction publique : « À Mons, elle est dans les règlements

de travail depuis des années. On n'en a pas fait une publicité particulière », explique-t-il, dénonçant un « électoralisme facile » autour d'un sujet qu'il juge déjà largement appliqué dans les communes. ■



Nicolas Martin, bourgmestre de Mons. © N.E.

Plaques introuvables, livraisons bloquées : automobilistes et concessions galèrent !

Une lectrice de Sudinfo dénonce des livraisons fantômes de plaques. Sur le terrain, les concessions confirment : jusqu'à 30 % des voitures restent bloquées faute d'immatriculation.

YANNICK HALLET

Mireille nous a contactés via le bouton « Alerte-nous » de Sudinfo. « Votre plaque sera livrée entre 14h et 17h »... puis rien. Notre lectrice n'en revient toujours pas. Son fils a reçu plusieurs courriels annonçant un passage du livreur, sans jamais voir personne. « On nous dit qu'ils sont passés à 18h15 mais j'étais dans mon divan et mon fils était là. Personne n'est venu », déplore-t-elle. Sans réponse à leurs messages, la situation reste bloquée.

Sur le terrain, les professionnels confirment des dysfonctionnements bien réels depuis la grève de bpost. Chez Stevny, les conséquences sont immédiates. « Nous ne sommes pas en mesure de livrer les véhicules à certains clients », explique Pascal Rouard, porte-parole du groupe. « Cela pénalise davantage les clients professionnels qui changent d'immatriculation ou ceux qui achètent un véhicule pour la première fois », précise-t-il. Selon les estimations du

groupe, entre 20 et 30 % des clients sont impactés. « Cela veut dire qu'il y a quand même entre 70 et 80 % des livraisons qui peuvent s'effectuer normalement », nuance Pascal Rouard. Mais derrière ces chiffres se cachent de nombreuses solutions improvisées.

AU BUREAU DE POSTE

Courtiers, importateurs, concessions... chacun tente en effet de débloquer la situation. « C'est du cas par cas. Le commercial se bat sur chaque dossier pour essayer de trouver une solution », explique encore le porte-parole. Parfois, des plaques sont récupérées directement dans certains bureaux de poste, quand elles ne restent pas bloquées sur place. Mais malgré ces efforts, tous les clients ne peuvent pas être servis. « La personne qui est pénalisée, c'est le client et c'est notre plus grosse problématique », insiste Pascal Rouard. Même constat chez Mobicore. « Cette situation engendre des difficultés, du stock qui s'accumule, des rentrées finan-



Un problème qui pénalise de nombreux Belges. © Belga

cières qui n'arrivent pas et des clients mécontents », souligne Étienne Weltgiens, directeur commercial.

DES LIVRAISONS IMPRÉVISIBLES

Si certaines plaques commencent à être livrées, il faudra du temps pour résorber le retard. Des dizaines de voitures restent en attente dans les concessions du groupe. Les particuliers sont particulièrement touchés. Contrairement aux voitures de société, ils ne peuvent pas toujours prolonger l'usage de leur an-

ciens véhicule.

Du côté du groupe Louyet, la tension est palpable. « La situation est fort pénalisante pour nos clients particuliers. Certains sont très énervés, pas contre nous, mais contre bpost », indique Alexis Van Hoeck, brand director. Entre 10 et 15 % des livraisons doivent être reportées. Pour contourner les blocages, certaines solutions alternatives émergent. Les sociétés de leasing font appel à d'autres transporteurs mais cela complique la réception. « Une per-

sonne doit être présente à tout moment pour payer avec sa carte bancaire personnelle », précise-t-il.

Dans certaines concessions, les équipes se déplacent directement à la poste pour récupérer les plaques. « Nous essayons d'être pratiques et débrouillards », résume Alexis Van Hoeck.

Malgré tout, une chose reste claire : sur le terrain, la situation reste imprévisible... Et les clients, eux, attendent toujours leurs clés. ■

MARTIN CASIER : « LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE, ÇA VA ÊTRE LE CHAOS ! »

Le président du groupe PS au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles tire à boulets rouges sur le gouvernement MR-Les Engagés, « un train fou qui écrase tout sur son passage ».



BERNÔT
JACQUEMART

Journaliste

Martin Casier est député bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est le chef de groupe du PS (opposition) au parlement de la Fédération.

La semaine prochaine, ce seront les vacances de printemps mais vous, vous pensez déjà à la rentrée scolaire de septembre. Pourquoi ?

Ce n'est pas tellement le PS qui y pense mais tous ces directeurs d'école qui vont y être confrontés et sur lesquels les tuiles s'accumulent. Aujourd'hui, ils sont incapables d'organiser entre 15 et 20% de la grille horaire. Soit parce que l'organisation des cours n'est pas réglée, soit par manque de moyens, par

mails aux écoles mais ce n'est pas ça qu'il faut faire. Il faut des textes, des décrets! Les directions sont dans le brouillard. Rendez-vous compte, le texte légal qui doit organiser la rentrée de première secondaire sera voté en juin!

Cela dit, le gouvernement est bien obligé de faire des économies, la situation budgétaire de la Fédération est catastrophique...

Oui, il faut faire des choses. Mais il faut arrêter de dépenser pour des choses qui coûtent très cher. Par exemple, le gouvernement Degryse était prêt à dépenser 500 millions pour mettre fin aux nominations. Autre exemple : rehausser les seuils de réussite va représenter des centaines de millions de dépenses. Il y aura plus de redoublements. Mais ce qu'il faut faire, c'est un meilleur accompagnement des élèves. On peut

supplémentaires...

Si, par exemple via des taxes sur les Gafam ou les plateformes comme Netflix (NdIR : le géant du streaming devrait s'acquitter



« Le gouvernement a choisi de couper à la tronçonneuse dans les dépenses, avec des effets pervers à venir »

Martin Casier

dépenses, avec des effets pervers à venir.

À la rentrée, il y aura une hausse du minerval dans l'enseignement supérieur. Ce minerval avait été gelé en 2011. N'est-ce pas normal qu'il augmente ?

Le gel était un choix politique. Notre but était d'accroître l'accessibilité à l'enseignement supérieur. Si au moins, le gouvernement avait veillé à protéger les étudiants les plus précaires. Ce sont 60% d'étudiants qui vont payer le taux plein de 1.194 euros. Dans les hautes écoles, ça va représenter une augmentation de plus de 1.000 euros.

La baisse de la démographie va aussi entraîner une baisse des recettes de la Fédération, non ? C'est plus compliqué. La dénatalité est plus forte en Flandre. Ça veut dire qu'il y aura propor-

Rappelons que 55.000 enfants bénéficient de repas gratuits à l'école. Parfois, pour certains de ces enfants, c'est le seul repas chaud de la journée. Le gouvernement met 13 millions d'euros en moins dans l'enveloppe des cantines scolaires. On passe d'un subside de 3,7 euros par jour et par repas à un subside d'un peu moins de 50 centimes. Mais enfin, c'est impossible d'organiser un repas chaud et complet avec 50 centimes! Une école qui touchait 200.000 euros pour les cantines gratuites va en recevoir 88.000. La ministre Glatigny dit que ce sera le choix des écoles. Elle reporte la charge sur elles. Et quoi? On va supprimer le papier toilette pour encore organiser ces repas? Je le vois dans une école de Boitsfort. Le nombre d'enfants qui bénéficiaient des repas gratuits a doublé. Les profs disent tous que ces enfants travaillent

exemple pour l'accompagnement ou l'enseignement différencié. Les parents ne se rendent pas encore compte de la situation. La ministre Glatigny dit qu'elle a envoyé des

faire de la gestion rigoureuse tout en dépensant pour ceux qui en ont besoin.

La Fédération ne peut pas aller chercher des recettes

d'une contribution pour aider le secteur audiovisuel). Ça représente environ 10 millions d'euros. C'est le coût des cantines gratuites. Le gouvernement a choisi de couper à la tronçonneuse dans les

tionnellement moins de pertes de moyens côté francophone par rapport à la baisse de notre natalité. La dénatalité devrait surtout permettre de diminuer la taille des classes et d'en sauver. Dans les campagnes et les petites villes, la fermeture d'une école a toujours des impacts majeurs.

Un autre sujet brûlant, c'est la restriction des budgets sur les cantines scolaires...

mieux l'après-midi... parce qu'ils ont le ventre plein.

Vous n'êtes pas entendus, au parlement ?

On a déjà eu des débats. On va seulement avoir les textes du gouvernement, nous allons bien sûr suivre tout ça. Et nous allons encore déposer des textes sur la reconversion des profs suite à la baisse de la natalité. En attendant, ce qui se passe est ubuesque. Ce gouvernement est un train fou qui écrase tout sur son passage et n'écoute plus personne. Au-delà des économies, il désorganise complètement l'enseignement. ■



Pour Martin Casier, l'organisation des repas chauds va poser un vrai problème. Ou devenir impossible... © Istock

SOIGNIES A FAIT LE TRAVAIL MAIS LA FÊTE ATTENDRA...

Grâce à un doublé de Piret, les Sonégiens assurent l'essentiel avant de livrer une dernière bataille à Néchin pour décrocher le titre.



Le titre se jouera la semaine prochaine. © C.F.

SOIGNIES 2

MONTIGNIES 0

Les buts : 16e, 22e Piret.

Soignies : M. Janssens, Desmecht, Michiels, Florue (75e Lebrun), De Vuyst, Seggour (83e Rousseau), Valcke, Rébère (22e Paillet), Mukendi, Boufflet (75e Mszanecky), Piret.

Montignies : Gaspard, Meurée, Homblette, Samparèse (50e Gravez), Cortvriendt, Khandou, Poulin (46e Charlier), Prokhorov (70e Pritula), Zola, Bernardo (86e Kitoko), Luzolo.

Cartes jaunes : Paillet, Florue.

Carte rouge : 86e Zola (2CJ).

Arbitre : M. Mouthar.

CHRISTOPHE DECELLE

Soignies n'a pas montré sa meilleure version, mais a néanmoins assuré l'essentiel face à la lanterne rouge. Dans un match où l'efficacité a primé sur le spectacle, les Sonégiens ont empoché trois points précieux grâce à un doublé de Piret, inscrit en l'espace de six minutes en première période, qui s'est vu refuser un troisième

but pour une poussée dans le dos. Un avantage suffisant pour faire la différence, même si la suite de la rencontre a laissé un goût d'inachevé.

Car après la pause, Soignies a dominé les débats



sans parvenir à alourdir la marque. Trop approximatifs dans le dernier geste et souvent mal inspirés dans leurs choix aux abords du rectangle adverse, les Carriers se procuraient malgré tout quelques opportunités franches, mais le der-

nier rempart de Montignies s'illustrait en réalisant plusieurs arrêts déterminants pour maintenir son équipe à flot. Dans l'autre sens, il fallait aussi une belle détente de Janssens pour empêcher Mondele de relancer les siens sur coup franc.

MOLENBAIX A ÉGALEMENT FAIT LE BOULOT

Au coup de sifflet final, le sentiment était donc partagé. La victoire est là, mais elle n'a pas suffi à déclencher les festivités espérées. « On doit se concentrer sur nous », résumait lucidement Sébastien Wouters. « On a gagné, mais en seconde période, les joueurs étaient un peu déçus. On savait que le titre ne serait pas pour cette fois, puisque

Molenbaix menait largement. » La désillusion de la semaine précédente, avec la perte du joker, plane encore : Soignies n'a plus le droit à l'erreur.

L'ambiance, pourtant, s'annonçait idéale. Le public avait répondu présent et l'engouement était réel au moment de l'ouverture du score. Mais les nouvelles en provenance de Molenbaix ont rapidement refroidi les ardeurs. « Tout était prêt pour faire la fête, mais ça a fait retomber le soufflé », confiait l'entraîneur.

TOUT SE JOUERA À NÉCHIN

Désormais, tous les regards sont tournés vers le déplacement à Néchin, qui s'annonce périlleux. « Ce sera très compliqué face à une équipe de qualité », prévient-il. Une semaine sous tension attend les Sonégiens, bien décidés à corriger leurs lacunes offensives. « On a loupé pas mal d'occasions, il faut rassurer devant le but », insiste le coach.

Malgré la pression, le groupe reste solide. Leader depuis le début du championnat, Soignies n'a jamais flanché, ne concédant qu'une seule défaite en 2026. « C'est usant mentalement, mais on est toujours là », souligne-t-il avec fierté. L'équation est simple : le titre reste entre leurs mains.

Reste à gérer les émotions et à garder la tête froide. « Il y a eu de la nervosité récemment, mais ce dimanche on était plus positifs. On a fait le minimum, mais on a fait le boulot. » Une dernière marche se dresse désormais devant Soignies. Une finale à négocier avec sang-froid pour transformer une saison déjà remarquable en véritable sacre. ■

LE SOIR

A Charleroi et Liège, les institutions culturelles souffrent

Diminution des subsides, situation financière délicate des villes, décision brutale du Conseil d'Etat. Les opérateurs culturels font face à des turbulences. Comme le théâtre de l'Ancre à Charleroi.



Les économies imposées par la Région wallonne aux grandes villes dans le cadre du plan Oxygène, conjuguées au raboutage des subventions régionales et à certaines décisions du Conseil d'Etat ont placé les institutions culturelles sous tension. A Charleroi, après la marche de l'Entre-Sambre-et-Meuse de la Madeleine à Jument, obligée de se réinventer faute de moyens, c'est la saga autour du théâtre de l'Ancre qui a secoué la cité carolorégienne. Sans oublier le palais des Beaux-Arts, dont la rénovation est sans cesse retardée faute de subsides régionaux. Alors qu'à Liège, l'ASBL des Grignoux, qui gère les cinémas Le Parc, la Sauvenière et le Churchill ainsi que le Caméo à Namur, connaît également des soucis de gouvernance avec une hausse importante des burn-out et une perte de subsides importante.

Le théâtre de l'Ancre, de désillusions en désillusions

Depuis douze ans, le théâtre de l'Ancre, situé en face de la piscine de Charleroi, à la lisière entre le centre-ville et Montignies-sur-Sambre, avec le viaduc qui le surplombe, avait projeté de se réinventer. Un dossier ambitieux avait été rendu – deux salles, un espace horeca, un rooftop, des jardins aménagés. Mais le permis unique, sur recours d'un riverain, privé d'ensevelissement avec cet agrandissement, vient d'être cassé par le Conseil d'Etat alors qu'il avait été délégué en avril 2024.

Cette décision du Conseil d'Etat clarifie également un dossier dont le financement commençait à être mis en péril. Projet ambitieux, tournant autour de 15 à 17 millions d'euros, il ne correspondait plus à l'air du temps qui est à l'austérité budgétaire. La Région avait prévu un subside de 7 millions et la ville devait se charger du reste, mais commençait à trouver le projet trop onéreux. Une dernière épure de 11 millions devait conduire la ville à sortir 3,5 à 4 millions d'euros. Un investissement trop lourd pour une cité contrainte à la diète par la Région wallonne en contrepartie du prêt Oxygène.

De quoi alimenter pas mal d'aigreurs de la direction du théâtre de l'Ancre envers les autorités politiques, elle qui a déjà vu son subside communal rabouté de 25 % (passant de 48.000 à 36.000 euros). « Notre projet avait été validé, soutenu, annoncé, inscrit dans des programmes politiques, il a été présenté à de nombreuses reprises par la ville de Charleroi elle-même comme un levier de renouveau tant attendu », avait réagi sur sa page Facebook le théâtre, qui pointe du doigt les différences entre l'ancien bourgmestre, Paul Magnette (PS), et son successeur, Thomas Dermine (PS). « Il a été validé par un bourgmestre, défendu en conférence de presse, mis en scène publiquement (...). Aujourd'hui, il disparaît à la suite de diverses inconsistances politiques. Pendant ce temps, nous avons investi sur fonds propres pour maintenir une activité (...) malgré des infrastructures que chacun sait depuis trop longtemps obsolètes, inadaptées et désormais dangereuses. »

Reste que se pose désormais la question du futur du site historique du théâtre de l'Ancre, qui risque d'être

poussé au déménagement. Les cuisines ont été fermées par l'Afsca et le bâtiment ne répond plus aux normes de sécurité. Depuis le mois de septembre, et en prévision des travaux de rénovation, le théâtre avait en effet élu domicile dans le centre de distribution urbaine, un entrepôt logistique qui avait coûté 8 millions d'euros, mais qui n'a jamais trouvé son utilité. Si cette solution est temporaire, les contraintes techniques empêchent qu'elle devienne pérenne. « On travaille pour trouver des solutions alternatives pour localiser le théâtre, que ce soit une mutualisation avec d'autres salles ou un projet plus petit sur le site de la rue de Montigny », explique le bourgmestre, Thomas Dermine. Une demande de ré-allocation du subside régional à cet effet a été faite au gouvernement wallon. Le ministre des pouvoirs locaux, François Desquesnes (Les Engagés) sera d'ailleurs interrogé à ce sujet ce mardi au parlement. Joint par nos soins, ce dernier a confirmé qu'un rapport de synthèse lui sera transmis le 30 avril et qu'il prendra une décision en « s'appuyant sur ce rapport ».

« Aujourd'hui, notre projet disparaît à la suite de diverses inconsistances politiques »

Le théâtre de l'Ancre

sera transmis le 30 avril et qu'il prendra une décision en « s'appuyant sur ce rapport ».

Les Grignoux, baisse de fréquentation et de subsides

A Liège, aussi, les opérateurs souffrent. Dans l'actualité, l'ASBL des Grignoux, déjà secouée par la mise en place d'une nouvelle gouvernance qui a conduit à quatre licenciements et une dizaine d'arrêts maladie, d'après une info de *La Meuse*, mais aussi par la désaffectation du public pour les salles de cinéma (-13 % en 2025), s'est vue amputée d'une subvention de 409.000 euros (mais elle reçoit toujours 2,147 millions

de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et la ville de Liège n'a pas réduit son intervention). « On peut toujours dire qu'ils ont d'autres subventions, mais un opérateur ne sait pas se retourner quand on le prive de 400.000 euros. Une saison, ça se programme. Et à côté de cette perte de subvention, il faudra aussi voir ce que la réforme APE leur réserve. Les Grignoux, c'est 80 emplois APE sur 150 employés », explique la députée liégeoise Ecolo Véronica Cremasco, qui avait déjà interpellé le ministre de la Culture, Elisabeth Degryse (Les Engagés) en décembre. « Chaque année, on diminue le nombre d'employés. On est aujourd'hui à 113 et on va être obligé d'augmenter les coûts car on ne peut pas absorber toutes les coupes », avoue la directrice, Marine Troisfontaines. Avec aussi des répercussions sur le climat ambiant. « La fatigue, le stress et le ras-le-bol s'installent. La précarité financière et l'énergie déployée pour maintenir le navire à flot épuisent. »

La Libre BELGIQUE

Les seniors sur le chemin de la connexion : “L’écran ne remplacera pas le face-à-face”

■ Les nouvelles technologies effraient certains seniors, et deviennent indispensables pour d'autres. Récit de cette fracture numérique pleine d'enjeux sociétaux.

Reportage Marie Debauche

Une période presque occultée. Celle de la pandémie de Covid, qui a rendu le travail du personnel soignant des plus anxiogène. La preuve en est que Stéphanie Petit, neuropsychologue gériatrique au Grand Hôpital de Charleroi, omet avec humilité de nous raconter cette anecdote notable lorsqu'on la questionne sur la place des écrans dans le quotidien de ses patients. On insiste, porté par les louanges que lui adresse un de ses collègues. *“Je travaillais déjà au service gériatrique à l'époque. Le confinement ne permettait aucune visite des personnes hospitalisées, se souvient-elle. Certains patients étaient sujets au syndrome de glissement, se laissant mourir”*

Mais un médecin assistant a décidé de prêter sa tablette au service. Ce qui a permis de réaliser des

appels vidéos entre les patients et leur famille, parfois même avec leurs animaux de compagnie. *“On a permis d'offrir à certains patients des fins de vie aux côtés de leurs proches via WhatsApp et Messenger. C'était très beau”*, continue-t-elle. Depuis lors, cette neuropsychologue travaille toujours en gériatrie, en hôpital de jour. La technologie, pour sa part, a continué d'évoluer. Laissant certains aînés sur le carreau.

Un écart difficile à résorber

Cette anecdote en période de pandémie illustre les atouts que peut avoir la technologie pour la santé des aînés. Mais elle soulève également une autre réalité. *“Ils ont énormément de mal à engager eux-mêmes ce genre d'initiative. Il y a clairement une fracture numérique entre les personnes âgées et les autres”*, estime Ianic Wattier, psychologue clini-

ciens. Un phénomène répandu auprès des aînés. Vittoria, par exemple, qui est patiente dans ce service gériatrique, admet ne posséder qu'une télévision et un téléphone fixe. Pas de smartphone ni de tablette. "Je regarde *Les 12 coups de midi* et puis je m'occupe généralement très bien en lisant des bouquins", explique-t-elle.

Les nouvelles technologies ne l'attirent que très peu. "Quand mes petits-enfants viennent à la maison, ils me demandent souvent pour jouer avec eux sur leur tablette. J'accepte pour leur faire plaisir", raconte-t-elle. C'est clairement le genre de pistes avancées par Ianic Wattier, qui insiste sur le lien pour résorber les fossés intergénérationnels. "Cette fracture peut même devenir un prétexte à la médiation intergénérationnelle. Les enfants et petits-enfants peuvent contribuer à permettre aux grands-parents d'adopter ces technologies", estime-t-il.

Entre présence virtuelle et absence réelle

Néanmoins, les aînés n'ont pas grandi avec ces outils. "Apprendre de nouvelles pratiques à un âge avancé est très compliqué. Avec des troubles cognitifs ou une certaine confusion, il est d'autant plus difficile d'initier à des technologies inconnues", décrit la neuropsychologue Stéphanie Petit. "Il nous faudrait des cours théoriques pour pouvoir maîtriser ces technologies, enchérit Anne-Marie, qui dispose d'un smartphone mais n'en a qu'un usage rudimentaire. J'ai quelques photos dessus et je consulte mes mails et mes comptes bancaires. Je ne veux pas utiliser des choses comme l'intelligence artificielle. Je m'en méfie. Je me suis déjà fait arna-

"Apprendre de nouvelles pratiques à un âge avancé est très compliqué. Avec des troubles cognitifs ou une certaine confusion, il est d'autant plus difficile d'initier à des technologies inconnues."

Stéphanie Petit

Neuropsychologue gériatrique
au Grand Hôpital de Charleroi

quer de six cents euros une fois, à cause d'un appel téléphonique étrange."

Cette fracture numérique, difficile à résorber, implique une solitude croissante chez les aînés. "La solitude est omniprésente. Et l'écran ne remplace pas le face-à-face. Il ne permet que d'entretenir un lien ou de l'appeler: autrement dit d'inciter à une interaction sociale directe, par exemple une visite. Cela rend les patients davantage dépendants de l'interaction sociale. Ils la recherchent constamment", observe Ianic Wattier. Si bien que le psychologue dit accorder une attention particulière au fait de ne pas, en tant que membre du personnel soignant, se substituer aux liens familiaux et amicaux que le patient peut avoir.

Marie-Claire, patiente en hôpital de jour, corrobore les dires du jeune psychologue. "Je vis à la campagne, je n'ai pas beaucoup plus d'entourage direct que mon voisinage. J'avoue que la solitude me pèse... Mais je garde contact avec ma famille à travers mon téléphone", explique-t-elle, tout en montrant sur son smartphone une photo d'elle avec son fils. "J'aime bien quand il m'envoie des photos de ses plats au restaurant, ou aussi quand je reçois des photos de voyage", poursuit-elle. Chose que fuit éperdument Edith, qui ne dispose que d'un vieux téléphone analogique, qu'elle range dans sa boîte à lunettes pour ne pas composer des numéros par erreur. "Quand on se réunit en famille, j'aime bien qu'on me montre les photos des derniers voyages ou événements. Je préfère cela que d'utiliser les réseaux sociaux", décrit-elle, préférant quelques instants de solitude passagers pour profiter encore plus intensément des instants de partage réels.

Ces seniors qui s'attaquent à l'IA: "J'ai envie de surmonter ma méfiance"

Attablés dans les locaux de l'ASBL namuroise Interface 3, une dizaine de seniors font défiler des vidéos de chats mignons et de chiens maladroits sur leur tablette. "J'ai l'impression de perdre mon temps", entend-on. "Moi j'adore, je trouve ça rigolo", rétorque une autre participante, qui se voit imposer, au fil des vidéos, exclusivement des vidéos de chiens. "C'est un peu le jeu de savoir si vous êtes plutôt 'team chien' ou 'team chat'. Au fil du temps et en fonction de vos interactions avec le contenu, l'algorithme ne vous impose que des vidéos que vous êtes susceptibles d'apprécier", explique Thomas, animateur au sein de l'ASBL.

Son atelier participatif s'étale sur plusieurs semaines, et veut aider les plus de 55 ans à comprendre les coulisses des médias sociaux, de l'intelligence artificielle (IA) et "dévouer les pièges des algorithmes". Le succès est tel que ce projet porté par le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) a été complet en moins de 24 heures.

La peur de l'inconnu

"Le groupe qu'on a encadré la semaine dernière est venu avec de vraies peurs et appréhensions face à l'intelligence artificielle", se souvient Johanna, collègue de Tho-

mas. Leur mission a donc été d'informer les seniors sur cette nouvelle technologie qui prend de plus en plus d'ampleur. "On est là pour répondre à leurs questions, et aussi tenter d'éviter qu'un fossé ne se creuse entre les générations. Avec l'essor de l'IA, notamment, certains se sentent largués", observe Thomas. Pour mener à bien leur objectif, tous les moyens ludiques sont bons.

Le groupe est à présent invité à identifier une série de réseaux sociaux d'après leur logo, avant d'explorer les usages qui leur sont propres. WhatsApp, YouTube et Facebook sont élus comme étant les plus populaires auprès de ces aînés connectés. Snapchat et Twitch, quant à eux, suscitent l'étonnement. "Snapchat? Aucune idée de ce que c'est", lance Marie-Anne, septuagénaire. "Je pense que mes petits-enfants l'utilisent", lui répond une autre participante.

Car on peut le constater à travers ce groupe, l'initiation aux usages du numérique se fait beau-

coup par l'expérience de l'entourage. Un enfant qui utilise l'intelligence artificielle pour son travail ou un petit-enfant qui surfe sur TikTok permet de découvrir une technologie inconnue. "Finalement, on parvient à appréhender ce qui se passe sur nos téléphones", estime l'un des participants du jour.

À travers
une série d'ateliers,
les seniors
sont invités
à comprendre
les coulisses
des médias sociaux,
de l'intelligence
artificielle (IA)
et à "dévouer
les pièges
des algorithmes".

Thomas.

"Ma principale motivation à participer à cet atelier est d'y voir un peu plus clair sur l'IA, de pouvoir m'en servir sans être piégée. Je pense qu'il faut être prudent, et pour cela, il faut acquérir certaines connaissances", admet Marie-Anne. "Pour l'instant, je suis méfiante. Je n'ai pas trop envie d'utiliser l'IA. Et j'ai envie de sur-

monter cela", insiste Martine, installée aux côtés de Marie-Anne.

Ce saut dans le vide, vers l'inconnu, n'est pas simple à réaliser pour tout le monde. "Ma mère - qui a 92 ans -, est complètement déconnectée. Ça a commencé pendant le Covid, où il fallait utiliser des plateformes numériques pour prendre des rendez-vous. Mais elle ne voulait utiliser que le téléphone. Alors, elle m'a demandé de l'aide. Depuis, elle refuse d'utiliser ces technologies", explique Martine.

"J'en connais aussi qui, au départ, ont peur du changement et refusent de s'impliquer dans ces technologies. Et puis, avec le temps, ils n'ont plus d'autre choix que de rester à l'écart car ils sont complètement largués. Ce n'est même plus la peine d'essayer", complète Marie-Anne.

Thomas et Johanna, eux, comptent bien continuer à convaincre les seniors de s'intéresser à cet univers numérique. Une série de nouvelles formations seront dès lors proposées dès juin prochain, pour permettre à d'autres personnes de faire le grand saut.

M. D.

→ Les ateliers proposés par l'ASBL Interface 3 de Namur sont gratuits et à découvrir sur leur site internet www.interface3namur.be/ ou par téléphone au 081 63 34 90.

Pourquoi la Belgique doit lutter contre l'isolement social des seniors

■ Les seniors sont sujets à un isolement social qui mine le “bien vivre” et les finances de la Belgique.

Le vieillissement de la population coûtera-t-il vraiment moins cher au gouvernement fédéral grâce à sa réforme des pensions? Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres – qui soutient l'association belge Bras Dessus Bras Dessous dans son réseau international –, a de quoi en douter.

D'un côté, le Bureau fédéral du Plan estime que les dépenses sociales liées au vieillissement à charge de l'État belge devraient passer de 25,8% du PIB en 2024 à 27,5% du PIB en 2070. La réforme des pensions a donc permis de réduire la trajectoire de croissance des dépenses puisque les estimations précédentes chiffraient ces dépenses à 30% du PIB à l'horizon 2070. D'un autre côté, ce qu'omet la Belgique – comme la plupart de ses voisins européens –, note Yann Lasnier, c'est que le vieillissement de la population va de pair avec le phénomène d'isolement social. Et sur ce point, *“nos sociétés ont encore un énorme chantier devant elles pour éviter des milliards d'euros de dépenses supplémentaires”*, estime-t-il.

Votre association veut lutter contre l'isolement social des seniors. C'est un phénomène qui touche près de la moitié des aînés belges, selon la Fondation Roi Baudouin. Et cette tendance tend à s'aggraver avec l'âge. Quelle en est la raison?

Parmi les multiples discriminations qui existent, les discriminations liées à l'âge sont encore celles qui, malheureusement, sont socialement acceptables. Ce qui est très paradoxal au vu du vieillisse-

ment généralisé des populations. Cela se concrétise par une invisibilisation des aînés: plus vous avancez en âge, plus on en vient presque à vous considérer comme un “sous-citoyen”. On confond, par exemple, trop souvent vieillissement avec perte d'autonomie. Ces clichés nourrissent un âgisme insidieux dans nos sociétés, qui accentue l'isolement social des aînés.

Comment parvenir à améliorer cette situation?

D'abord, il faut sensibiliser. Car l'isolement social des seniors a tendance à passer sous les radars des pouvoirs publics. Pour preuve, aucune étude existante ne permet d'estimer le coût engendré par ce phénomène en France ou en Belgique. Une étude américaine – Our Epidemic of Loneliness and Isolation – publiée en 2023, néanmoins, démontre qu'il représente à lui seul environ 6,7 milliards de dollars de dépenses supplémentaires pour Medicare (*l'assurance santé américaine, NdlR*) chaque année. Cela pourrait donc représenter un surcoût conséquent pour nos états. Ensuite, concrètement, lutter contre l'isolement social passe par une réactivation des cercles de sociabilité: les amis, la famille, les voisins et les activités associatives, sportives, socio-culturelles. C'est là que les décideurs publics doivent se positionner. Car agir sur ces différents cercles nécessite des mesures locales qui peuvent mettre en place des dispositifs qui soient adaptés à la typologie d'un territoire et de sa population.

Cependant, il ne sert à rien de faire des lois sur l'isolement social. La meilleure stratégie à adopter est d'oser des solutions locales. Comme, par exemple, ces supermarchés qui ont testé les “bla-

caisses”. C'est-à-dire où le caissier dispose d'une vocation spécifique à parler aux gens. C'est très précieux pour des personnes dont la sortie au supermarché est peut-être la seule interaction sociale du jour. N'oublions pas que tout ceci constitue un réel enjeu de santé publique: développer le lien social, c'est éviter des problématiques de perte d'autonomie extrêmement lourdes pour la société. Car l'isolement social est un facteur aggravant de problèmes neuropsychiques. Mais si on vient suffisamment tôt dans le processus de l'isolement social, on peut rapidement créer une bonne dynamique.

“Plus vous avancez en âge, plus on en vient presque à vous considérer comme un sous-citoyen.”

Yann Lasnier

Délégué général des Petits Frères des Pauvres

Pensez-vous que le numérique peut également contribuer à réduire ce phénomène?

Je pense qu'on a accéléré de manière parfois un peu trop rapide la digitalisation des services publics. Pour tout un tas de personnes restées à l'écart de la compétence numérique, un

fossé s'est creusé. Je constate que certaines personnes en viennent même à renoncer à leurs droits citoyens parce que c'est trop compliqué. Paradoxalement, les réseaux sociaux permettent de maintenir un lien social entre les générations, quelles que soient les distances géographiques qui les séparent. Les personnes qui ont pris le train en marche vers ces outils ont un énorme avantage. Mais les interactions réelles – se serrer la main, s'embrasser, avoir une main sur une épaule – sont des choses que les réseaux sociaux ne remplaceront pas. Et le toucher, dans la relation, a aussi une très grande importance. Je dirais donc que le numérique est à la fois un antidote et un vecteur d'isolement social.

